



Convocation : 18/06/2025

Présents : MM. MMES. BARBIER Emmanuel - BERNOUX Céline - BOUCHARD Brigitte - DAUDY François - JACQUET Serge - NICOLIN Sacha - OCLER Christine - RACINE Benoît - RICHARD Pascale - ROUSSELET Céline - ROUSSELET Philippe - TRONCIN Dominique - VEURIOT Stéphanie

Autre invité : MME CHAPUIS Adeline

Absents excusés : MME BALLOT Dany

Absent non excusé : M. MAGDELAINE Martial

Membres exercice = 15 – Présents = 13 – Votants = 13

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Mme Christine OCLER est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Ordre du jour du Conseil municipal – Séance du 07 juillet 2025

- 1 - Procès-Verbal du Conseil municipal du 09/04/2025
- 2 - Rentrée scolaire 2025
- 3 - Création de postes école de Moissey
- 4 - RIFSEEP (IFSE + CIA)
- 5 - Prime exceptionnelle agent communal
- 6 - Vente bâtiment 2 Grande Rue – Grand Dole Habitat
- 7 - Décision modificative n°1 – Budget Foyer Logement
- 8 - Convention Carrières de Moissey
- 9 - Questions diverses

01 – Approbation du procès-verbal de la séance du 09 avril 2025

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de Conseil en date du 09 avril 2025.

Après avoir entendu les observations données par le Conseil municipal, ce dernier est adopté à l'unanimité.

02 – Rentrée scolaire 2025

Les conventions avec la communauté de communes Jura Nord et le Grand Dole ont été signées avec les communes de Moissey, Frasne-les-Meulières, Peintre et Pointre pour la mise à disposition du bâtiment avec la CCJN et l'occupation de la partie périscolaire et cantine avec le GD. Les communes de Moissey, Frasne-les-Meulières, Peintre et Pointre sont associées dans la démarche. L'école de Moissey sera composée de 3 classes avec une annexe pour les maternelles à Montmirey-la-Ville (2 classes à Moissey, 1 classe à Montmirey-la-Ville). À ce jour, pas assez d'effectifs pour une 4^{ème} classe. Les conventions ont été signées pour 2 ans, soit, jusqu'en août 2027 avec la possibilité de prolonger d'un an. Fin juillet, une décision sera communiquée concernant le mobilier scolaire du bâtiment de Montmirey-la-Ville, la CCJN ayant décidé de quasiment vider l'établissement.

En complément, une nouvelle APE (Association des Parents d'Élèves) a été constituée avec de nouveaux membres au bureau : Présidente, Mme VINCENT Mylène, Trésorière, Mme FREYERMUTH Laurie, Trésorière Adjointe, LEITE-MARTINENGHY Veronica, Secrétaire, BERNOUX Céline, Secrétaire Adjointe, VEURIOT Stéphanie.

03 – Crédit de postes – École de Moissey

Mme RICHARD Maud et Mme BAUDRY-LAPIPE Lana ont été reçues en Mairie ce jour pour les postes à l'école de Moissey auprès des Maternelles. 2 postes d'agent territorial d'animation doivent être créés. Mme RICHARD Maud étant titulaire sera recrutée par voie de mutation et Mme BAUDRY-LAPIPE se verra proposer un contrat à durée déterminée en tant que contractuel. Le Maire propose un complément d'heures pour l'entretien des locaux de l'école de Moissey et/ou de la crèche. Mme BAUDRY-LAPIPE ne souhaite pas de complément en raison de la distance entre son domicile et son lieu de travail. Mme RICHARD s'est proposée pour l'entretien de l'école située à Moissey.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole remboursera les heures effectuées par les agents communaux sur le temps de restauration. À la rentrée les 2 agents feront la journée complète afin d'accueillir et de rencontrer tous les élèves. Le Conseil municipal créé à l'unanimité les 2 postes pour le recrutement de ces 2 agents.

04 – RIFSEEP (IFSE + CIA)

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 25 mars 2025, décide de regrouper les délibérations prises précédemment concernant le RIFSEEP de la commune et du Foyer Logement, en une seule délibération unique, après avis du Comité Social Territorial. Ce dernier a rendu son avis favorable, le 24 avril 2025, le Conseil municipal décide à l'unanimité de mettre en conformité la délibération sur le RIFSEEP pour les agents titulaires et contractuels de la commune et du Foyer Logement.

05 – Prime exceptionnelle agent communal

Le Maire informe au Conseil municipal le départ au 31 juillet 2025 de Mme COUTURIER Sandy, agent d'accueil et d'accompagnement à l'Espace France Services depuis Septembre 2021, il propose une prime exceptionnelle de départ de 500 € pour son implication reconnue au niveau départemental. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition. Mme VANTILLARD Alexandra lui succédera après une période de stages dans les locaux de France Services du 19 mai au 28 juin 2025. Un contrat de remplacement du 8 au 31 juillet 2025 sera effectué, puis un contrat à durée indéterminée de 6 mois à compter du 1^{er} août 2025. L'agent partira en formation d'intégration France Services à la rentrée pour 2 semaines.

06 – Vente du bâtiment – 2 Grande Rue

Le bâtiment sis 2 Grande Rue est en vente depuis un certain temps. D'abord par le biais de l'agence Bersot Immobilier, puis l'Agence des Tanneurs à Dole pour un prix fixé à 160 000 €. Grand Dole Habitat propose l'achat du bien pour 150 000 €. Cette offre permet d'éviter les frais d'agence et de rembourser l'emprunt effectué auprès du Crédit Agricole. Suite à cela, la commune deviendrait locataire pour environ 600 €/mois pour permettre la continuité des services proposés aux usagers via l'Agence Postale Communale et l'Espace France Services. Un bail professionnel sera contracté entre Grand Dole Habitat et la commune. Le Conseil municipal accepte l'offre à l'unanimité moins une abstention.

07 – Décision modificative n°1 – Budget Foyer Logement

Suite à l'annulation de titres effectués sur l'exercice précédent (2024) sur le budget du Foyer Logement, les crédits votés lors de la séance du 09 avril 2025 ne sont pas suffisants, il convient donc de prendre une décision modificative comme suit :

- | | | |
|---------------|---|-----------|
| • Compte 6132 | Location immobilière | - 2 000€ |
| • Compte 673 | Titres annulés sur l'exercice antérieur | + 2 000 € |

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

08 – Convention avec les Carrières de Moissey

Par acte du 12 mars 2015, l'Exploitant et la Commune ont signé un premier acte d'engagement pour la mise en œuvre des mesures de réduction et de compensation aux impacts du projet d'extension de la carrière au vu du dossier de demande de renouvellement déposé par l'Exploitant.

Par arrêté préfectoral n°2017-19-DREAL portant autorisation unique en date du 11 avril 2017 (ci-après dénommé « les Autorisations »), la SARL Société des Carrières de Moissey, est autorisée à exploiter la carrière à ciel ouvert de matériaux d'origine éruptive « l'Eurite » sur des propriétés boisées appartenant aux communes d'OFLANGES et MOISSEY. Les parcelles cadastrales concernées par l'extraction sont situées sur le massif de LA SERRE et le territoire communal d'OFLANGES.

Au constat que les clauses techniques de l'acte d'engagement de 2015 ne sont pas conformes aux dispositions à portée réglementaire retenues par les services de l'État dans les autorisations de 2017, il est apparu nécessaire d'abroger et de modifier les termes contractuels de 2015. Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les propositions contenues dans la convention d'accueil des mesures à des fins de compensation en forêt communale de Moissey et notamment l'indemnité d'un montant de 5 583,33 € pour l'immobilisation d'un flot de sénescence pour la période allant de 2037 à 2047, et autorise le maire à signer tout document relatif à cette convention.

9-Questions diverses

Projet parc photovoltaïque

Le projet du parc photovoltaïque a été signé. La préfecture a donné son accord. La CDPENAF a rendu un avis favorable. Les travaux débuteront fin 2025, début 2026. Une RODP d'environ 6 000 € sera perçue chaque année.

Foyer Logement

À ce jour, 3 logements sont disponibles et sont en cours de rafraîchissement.

Repas du personnel communal

Un repas avec l'ensemble du personnel communal (commune et Foyer Logement) s'est déroulé le 4 juillet 2025 au restaurant de Montmirey-le-Château « La Florentine ».

Contrats saisonniers

Maxence Nicolin est embauché pour 1 mois et demi en tant qu'agent technique.

Noa Perrot a effectué 15 jours en tant qu'agent technique.

Anaé Mata sera présente tout l'été au Foyer Logement.

ACCA de Moissey

L'association de Chasse de Moissey a modifié sa réserve de chasse, passant de la zone dite « Aux Craies » au Chemin de Montmirey-la-Ville au niveau du Mont-Guérin.

Déviation

Le projet de déviation est en cours d'étude, un délai de 3 ans avant l'avis du Préfet avait été annoncé dans la présentation du projet par le Conseil départemental lors de sa venue en Mairie le 18 mars 2025. Quelques points particuliers ont déjà été soulevés, ils seront traités dans les démarches et réunions à venir.

Manifestations

Les manifestations se poursuivent cet été avec le Festibeuf, et Festiboule par Show Patate, les vendredis festifs (18 juillet par les jeunes et le 15 août par le Foot).

Fin de séance : 22h00

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Dominique TRONCIN



La secrétaire de séance,
Christine OCLER

